

Grandir dans la foi –Vivre des Sacrements - année 2

1.

Comme vous avez pu le lire il y a 15 jours, nos évêques nous invitent cette année à aller à la redécouverte des « Sacrements de guérison » (la réconciliation et les sacrements des malades) et des « sacrements de construction de l’Eglise et du monde » (le mariage et les ordinations).

Voici comment, dans la brochure « Re-naître – Vivre des sacrements », nos évêques introduisent les « sacrements de guérison » :

« Les humains que nous sommes sont blessés dans leur âme comme dans leur corps. Notre vie est souvent assombrie par la faute et le péché, par l’impuissance et la mauvaise volonté. A quoi s’ajoute le poids de la maladie, du handicap et de la vieillesse. En bien des endroits, il manque aux personnes éprouvées l’aide de la médecine moderne et plus importante encore, la proximité de vrais amis, de sorte qu’ils sont seuls dans la quête d’un sens et d’un soutien au cœur de leur misère. Chacun aspire à la confiance et à la paix, au pardon et au rétablissement, à l’espérance et à un horizon. Oui, tous nous voulons renaître. Et c’est pour cela que le Christ nous tend la main à travers les sacrements de la guérison : la réconciliation et l’onction des malades. »

2.

Ainsi, c’est le Christ lui-même qui nous tend la main à travers les sacrements de guérison. Pour en prendre davantage conscience, il nous est bon d’ouvrir les Evangiles pour y rencontrer le paralysé à qui Jésus dit : ‘Lève-toi et marche » ; ou le sourd-muet à qui il dit : « Ouvre-toi » ; ou encore le lépreux qui s’entend dire : « Sois purifié » ; et aussi l’aveugle à qui Jésus rend la lumière.

Et nous rappeler que leur guérison physique était toujours le « signe » d’une guérison plus profonde, plus intérieure, d’une guérison du cœur...

Il nous est donc bon d’aller à leur rencontre et de pouvoir reconnaître combien nous leur ressemblons : ne suis-je pas, moi aussi, de temps en temps aveugle, sourd ou muet ?

Mon cœur n’est-il jamais rongé par telle ou telle lèpre ? Et ne suis-je donc jamais paralysé sur la route d’évangile à laquelle le Seigneur m’appelle ?

Comme dans l’évangile, Jésus sème aujourd’hui la guérison et la vie. Nous tournerons-nous vers Lui avec confiance, et lui dirons-nous, comme les aveugles, sourds ou paralysés d’il y a 2000 ans : « Seigneur, guéris-moi ! » ?

3.

Le premier sacrement de la guérison qu’apporte le Christ, c’est le Baptême. Il est le sacrement du salut, le sacrement qui ouvre à une vie nouvelle.

Mais nous ne le savons que trop bien : ce n’est pas parce que l’on a été baptisé qu’automatiquement la vie devient parfaitement conforme à l’évangile et reflète le visage du Christ.

La « renaissance » qui est le baptême est, comme l’écrit St Paul, tel « un trésor que nous portons dans des vases d’argile » (2 Cor 4,7).

Comme l’écrivent nos évêques :

« La vie dans « notre demeure terrestre » (2 Cor 5,1) reste vulnérable et fragile. Même dans la maison paternelle, nous agissons facilement en fils et filles perdus. »

Avec quelle rapidité notre cœur ne se détourne-t-il pas de la lumière que nous avons reçue ?

Même à des chrétiens convaincus, il arrive souvent de ne pas faire le bien qu’ils veulent, mais de commettre le mal qu’ils ne veulent pas (cfr Rm 7,19) » (n°48)

Que faire dans ce cas ?

Faudrait-il donc recommencer le baptême ?

4.

Lorsque des baptisés se sont éloignés de la vie évangélique, ne doit-on pas recommencer leur baptême ?

C'est la question que se sont posée les premières générations chrétiennes vis-à-vis de ceux qui devant les persécutions, avaient renié leur appartenance à la communauté chrétienne, et puis demandaient à revenir lorsque la situation s'apaisait.

Fallait-il recommencer leur baptême ?

D'autres fautes atteignant gravement la vie de la communauté (le meurtre et l'adultère) posaient la même question.

Il était clair que par de telles « trahisons » de son baptême, le chrétien se coupait de la communauté, il s'en excluait lui-même. Et l'accès à la communion lui était refusé.

Mais à la lumière de l'évangile, la question de la miséricorde restait posée. Jésus ne s'était-il pas présenté comme le bon berger qui va à la recherche de la brebis égarée ?

N'avait-il pas parlé de l'amour miséricordieux d'un Père tout heureux de voir revenir vers lui le fils prodige ?

Pour le pécheur, tout espoir n'était donc pas perdu.

5.

Que se passait-il donc dans les premiers siècles chrétiens, pour le pécheur qui voulait réintégrer la communauté ?

Écoutons nos évêques (brochures n° 49 et 50) :

« Pendant une période déterminée, on avait le statut de « pénitent » et on revêtait un habit adapté. Durant ce temps de renouvellement, on s'ouvrait à la parole de Dieu qui pardonne, on essayait autant que possible de réparer le mal commis et, en union avec ses frères et sœurs, on priait ardemment pour la rémission des péchés.

Cette période de pénitence publique prenait fin quand l'évêque permettait de communier à nouveau. C'est par un souhait de paix qu'il scellait la réconciliation avec la communauté affectée, elle aussi, par le péché. La jeune Église considérait très justement cette réconciliation comme un second baptême, une planche de salut pour un naufrage. »

Cette « réintégration des pénitents » se vivait une fois par an, durant la Semaine Sainte – le Jeudi Saint – à la fois pour l'inscrire dans la dynamique baptismale de Pâques et pour permettre aux pécheurs réconciliés de retrouver pleinement leur place dans la communauté à la Veillée Pascale en y communiant.

6.

Cette « pénitence publique » dont nous avons parlé la dernière fois, était donc très exigeante, et de plus, elle n'était pas renouvelable : on ne la recevait qu'une fois dans sa vie. D'où la conséquence que nous décrivent nos évêques au n°50 de la brochure « Renaître ».

« Craignant de perdre à nouveau cette deuxième et dernière chance, les chrétiens prolongeaient toujours plus longtemps leur temps de pénitence.

A la longue, la réconciliation finale fut même ajournée jus qu'immédiatement avant la mort, comme une sorte de sacrement pour les mourants. Voilà qui posait un dilemme pastoral. Bien des chrétiens devaient se priver de l'eucharistie pendant des années, alors que le Christ avait répandu son sang pour le pardon des péchés. »

Cependant, parallèlement à ce déclin de la pénitence publique, un nouveau type de pratique pénitentielle va se dessiner autour des monastères vers le 6^{ème} siècle. Nous en parlerons la semaine prochaine

7.

Vers le 6^{ème} siècle, dans les monastères et autour des monastères, les moines jouent un rôle de plus en plus important de conseil et d'accompagnement spirituel. Et dans le cadre de cet accompagnement, l'aveu privé des péchés prend régulièrement place. Et pas seulement l'aveu des péchés graves, mais tous les péchés, car le fait de les reconnaître et d'en recevoir le pardon, est vécu comme un chemin de progrès spirituel.

A la différence de la pénitence publique dans laquelle l'absolution n'était donnée qu'après l'accomplissement du temps et des actes de pénitence, le prêtre, ici, accordait le pardon au nom du Christ immédiatement après l'aveu des péchés. Et c'est ensuite seulement que le pécheur pardonné accomplissait la « pénitence » que lui demandait d'accomplir le prêtre.

Comme l'écrivent les évêques :

« Cette nouvelle approche avait comme avantage que les chrétiens accédaient plus rapidement à l'eucharistie, si nécessaire pour mener une vie chrétienne authentique. »

8.

Nous avons découvert cette nouvelle approche, née vers le 6^{ème} siècle, et permettant de recevoir le pardon du Seigneur tout au long de sa vie. Au fil des siècles, cette pratique a cependant aussi connu des dérives : aveu superficiel, légalisme, pénitence très formelle. Dans le mouvement de renouveau suscité par le Concile Vatican II, on s'est donc interrogé sur la pratique de ce sacrement du pardon, et les réajustements nécessaires ont été proposés : nous irons à leur découverte à partir de la semaine prochaine.

Des fruits de ces réajustements sont déjà bien perceptibles ainsi que nous l'écrivent nos évêques au numéro 52 de la brochure :

« C'est aujourd'hui tout à l'honneur des jeunes chrétiens qu'ils soient souvent ouverts sans préjugés à une pratique pénitentielle plus authentique. Comme évêques, nous avons pu participer aux journées mondiales de la jeunesse, ainsi qu'à des marches et à des pèlerinages de jeunes. On n'y vit pas seulement des célébrations communautaires de la pénitence à partir de l'Évangile du pardon divin, mais c'est aussi l'occasion d'un aveu personnel et parfois une amorce d'accompagnement spirituel. Les jeunes témoignent parfois d'un étonnant sens de leur responsabilité par rapport au mal, ainsi que d'une profonde confiance dans l'amour et dans la réconciliation offerts par le Christ »

9.

Comment aujourd'hui pouvons-nous vivre le retournement intérieur (conversion) et le retour à Dieu, et accueillir son Amour Miséricordieux ?

Le rituel du Sacrement qui porte le double nom de « pénitence » et de « réconciliation » souligne d'abord la multiplicité des chemins que nous pouvons emprunter pour revenir vers le Seigneur.

Il cite : - le pardon mutuel,

- le partage et l'entraide,
- la lutte contre l'injustice,

- l'engagement apostolique dans le don de soi,
- la prière.

Cette prière qui, à différents moments de la liturgie, prend une connotation pénitentielle.

Tous ces chemins nous ouvrent au pardon de Dieu, et sont autant de jalons pour nous conduire à célébrer le sacrement comme le sommet de la manifestation de l'Amour Miséricordieux du Seigneur.

Mais moi qui suis un bon chrétien, moi qui emprunte au fil des jours les chemins cités ci-dessus, ai-je vraiment besoin de ce sacrement ?

Le pardon de Dieu ne m'est-il pas donné dans la prière, dans l'eucharistie, et dans mes démarches de réconciliation avec mes frères ?

10.

Devant la question de la « nécessité » du Sacrement du Pardon – hormis en cas de faute grave -, sans doute nous faut-il nous rappeler que notre chemin de foi est d'abord une histoire d'amour, une histoire d'amour entre Dieu et nous... et que dans une telle perspective, la notion de « nécessité » n'est guère adéquate. Si je m'exprime en termes de « nécessité », je suis centré sur moi-même : moi, j'ai besoin – ou je n'ai pas besoin d'entendre une parole de pardon prononcée de la part de Dieu.

Il y a une autre manière d'envisager les choses : prendre conscience que Dieu, lui, a envie de me dire qu'Il m'aime, et qu'Il m'aime tel que je suis, malgré mes faiblesses, malgré mes péchés... et que la joie de Dieu est d'exprimer son Amour miséricordieux, et de pardonner.

Alors, je viens pour que Dieu, par le prêtre, puisse dire cette parole d'amour.

En venant recevoir le Sacrement, mon regard est centré sur Dieu, sur son Amour...

Il désire me le dire ; c'est sa joie... et je viens l'entendre – et c'est une grande grâce et une grande joie.

11.

Le Sacrement de Réconciliation, c'est donc d'abord Dieu qui désire me pardonner. Dans leur brochure « Renaître – Vivre des Sacrements », nos évêques, au n°55, nous rapportent une légende parlante à propos de Saint-Jérôme. Jérôme vit ascétiquement au désert ... mais Dieu lui semble bien absent : « En dépit de tous ses efforts généreux, aucune réponse n'était venue du ciel. Il partait à la dérive sans gouvernail au milieu de ses tempêtes intérieures, si bien que les vieilles tentations déjà bien familières ne tardèrent pas à lever la tête. Jérôme avait perdu courage. Qu'avait-il donc fait de mal ? Où trouver la cause de ce court-circuit entre Dieu et lui ? Et comment rétablir le contact avec la grâce ? Jérôme se creusait ainsi la tête, quand soudain il remarqua un crucifix qui était venu se fixer entre les branches desséchées d'un arbre. Jérôme se jeta alors sur le sol et se frappa la poitrine d'un geste solennel et vigoureux. Aussitôt Jésus rompit le silence et s'adressa à Jérôme du de la croix – Jérôme dit-il, qu'as-tu à me donner ? Que vais-je recevoir de toi ? (...) »

12.

« La seule voix de Jésus suffit à rendre courage à Jérôme et il songea immédiatement à quelque présent qu'il pourrait offrir à son ami crucifié.

- La solitude dans laquelle je me débats, Seigneur, répondit-il

- Excellent, Jérôme, répondit Jésus. Je t'en remercie. Tu as vraiment fait de ton mieux.

Mais as-tu quelque chose de plus encore à m'offrir ?

Jérôme n'hésita pas un instant : bien sûr qu'il avait une foule de choses à offrir à Jésus :

Naturellement, Seigneur, reprit-il, mes jeûnes, la faim et la soif : je ne mange qu'au coucher du soleil !

A nouveau Jésus répliqua :

- Excellent, Jérôme, je t'en remercie. Je le sais, tu as fait de ton mieux. Mais as-tu encore autre chose à me donner ? Une nouvelle fois, Jérôme songea à ce qu'il pourrait encore offrir à Jésus. Et le voilà à mentionner ses veilles, la longue récitation des psaumes, son étude assidue de la Bible, de jour comme de nuit, le célibat auquel il s'essayait tant bien que mal, le manque de confort, la pauvreté, les hôtes les plus imprévus qu'il se faisait fort d'accueillir sans grogner et avec une mine pas trop désagréable, enfin la chaleur du jour et le froid de la nuit (...) »

13.

« A chaque fois, Jésus le félicitait et l'en remerciait. Il le savait depuis longtemps : Jérôme tenait tellement à faire de son mieux. Mais à chaque fois aussi, un sourire malicieux sur les lèvres, il le pressait et lui demandait encore :

- Jérôme, as-tu quelque chose de plus à me donner ?

A la fin, ayant énuméré toutes les bonnes œuvres dont il se souvenait, et comme Jésus lui posait une dernière fois la même question, un peu découragé et ne sachant plus à quel saint se vouer, Jérôme ne put que balbutier :

- Seigneur, je t'ai déjà tout donné. Il ne me reste vraiment plus rien.

Alors il se fit un grand silence dans la grotte et jusqu'aux confins de Désert de Juda, et Jésus répliqua une dernière fois :

- Si, Jérôme, tu as oublié une seule chose : donne-moi encore tes péchés, afin que je puisse les pardonner ! »

14.

Dieu m'attend !

Voilà les mots qui me conduisent vers le Sacrement de Réconciliation : une parole de foi, qui tourne mon regard vers Dieu. Ma démarche est donc une réponse à un appel de Dieu. Et la première chose que je ferai après avoir été accueilli par le prêtre, ce sera de reconnaître la présence et l'amour du Seigneur, et de lui en rendre grâce : commencer par remercier Dieu pour tout ce qu'Il me donne et que je reconnais dans la foi.

Le deuxième temps sera de reconnaître à la lumière de la Parole de Dieu, mon « décalage » par rapport à cet amour : je perçois bien comment je devrais y répondre et je ne le fais pas ; je pose des actes qui sont en contradiction avec l'amour dont je me reconnais bénéficiaire : ce sont mes péchés. Je les dis – simplement – sans m'y appesantir, mais bien plutôt pour demander au Seigneur, non seulement de me pardonner, mais de m'aider là où il m'est plus particulièrement difficile de répondre à son Amour.

Je le fais parce que je suis sûr de Lui, je sais que si je le Lui demande avec confiance, Il ne peut que me pardonner et m'aider à grandir dans la communion à Lui en suivant les chemins de l'Évangile.

Le prêtre, dans la lumière du Seigneur, pourra me prodiguer l'un ou l'autre éclairage et m'invitera à une démarche qui m'aide à avancer sur le chemin de la conversion.

15.

Dans un climat de prière et de recueillement, le prêtre, après m'avoir écouté et dessiné des chemins de conversion, m'invite à accueillir le pardon de Dieu. Il ne va pas simplement me dire que Dieu me pardonne ou demander à Dieu de me pardonner : il va me parler au nom du Seigneur et me dire « Je te pardonne ! ». Le prêtre est le « ministre » du Sacrement : il me rend le Seigneur présent, et à travers sa voix et ses mots, c'est vraiment Dieu qui s'adresse à moi pour me dire « Je te pardonne ! ».

C'est là le propre des sacrements : ils sont des signes dans lesquels, en la personne du ministre, des gestes que celui-ci pose et des paroles qu'il prononce, Dieu se rend présent sur ma route et vient à ma rencontre pour m'offrir tout ce qui peut m'aider à grandir dans la communion à Lui et à mes frères. Autrement dit, à grandir en humanité... et ce ne peut qu'être source de paix et de joie. Le prêtre me donne donc « l'absolution », à laquelle je répons « Amen », ce mot qui vient en quelque sorte sceller mon accueil du cadeau de Dieu. Le prêtre conclura en soulignant la paix que Dieu verse ainsi en nos cœurs et m'invitera à en vivre et à la rayonner.

16.

Nous avons découvert ces dernières semaines le déroulement du Sacrement de Réconciliation dans sa forme habituelle, celle qui nous est proposée durant les permanences des mercredis et samedis. Mais cette démarche personnelle peut s'inscrire dans l'écrin d'une célébration communautaire : c'est ce qui nous est proposé au temps de l'Avent et du Carême.

Là, c'est ensemble que l'on vient reprendre conscience de l'Amour infini de Dieu et de ses appels : on le fait en se mettant à l'écoute de textes de la Parole de Dieu, qui sera commentée par le prêtre. On prend ensuite ensemble un temps de prière et de réflexion, qui nous aide à préciser les appels particuliers à la conversion, que le Seigneur nous propose.

Et puis, après une prière commune de demande de pardon, chacun pourra effectuer sa démarche personnelle auprès d'un prêtre, sachant qu'il est porté par la prière de toute l'assemblée.

Au terme des démarches personnelles, on pourra encore vivre un moment d'action de grâce et de louange communautaires.

Et l'on repartira bénis par le Seigneur, le cœur rempli de sa paix et de sa joie.

Oui, le Seigneur nous rejoint toujours là où nous sommes et tels que nous sommes, et Il nous fait signe... dans chaque sacrement, Il vient nous sauver !

17.

Nous avons donc, depuis septembre, redécouvert le Sacrement de Réconciliation, Sacrement de la guérison que le Seigneur apporte à nos vie blessées par le péché.

Autres Sacrements de guérison : les Sacrements des malades.

Lisons d'abord ce qu'écrivent nos évêques à ce propos au n°57 de la brochure « Renaître – Vivre des Sacrements ».

« Les premiers chrétiens ont expérimenté le sacrement de la rencontre de Dieu non seulement sur la ligne de fracture du péché et de la faute, mais aussi dans les épreuves de la maladie, de la vieillesse et de la mort. Comment auraient-ils pu oublier que Jésus a touché et guéri des malades (cfr Mc 3,10) ? Qu' « Il s'est chargé de nos maladies » (Mt 8,17) ? Il s'est si intimement identifié aux personnes blessées qu'Il a pu dire : « « J'étais) malade, et vous m'avez visité » (Mt 25,36) ?

A la suite de Jésus présent aux personnes malades et blessées, c'est aussi, depuis la jeune Eglise jusqu'à maintenant, la grande vocation des chrétiens : « Guérissez les malades », demanda Jésus aux disciples (Mt 10,8). « Ils faisaient des onctions d'huile à beaucoup de malades et ils les guérissaient » (Mc 6,13) ».

18.

L'invitation adressée par Jésus à ses disciples, de rejoindre les malades en son nom, s'est directement répercutée dans la pratique des premières communautés chrétiennes. Nous en avons écho dans la lettre de St Jacques, qui écrit :

« L'un de vous est-il malade ? Qu'il fasse appeler les anciens de l'Eglise et qu'ils prient après avoir

fait sur lui une onction d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient ; le Seigneur le relèvera et, s'il a commis des péchés il lui sera pardonné » (Jc 5,14-15).

Et comme l'écrivent nos évêques toujours au n°57 de la brochure :

« L'onction des malades est devenue le signe par excellence de la présence de Dieu aux heures de maladie et de douleur. Les personnes souffrantes y trouvaient un réconfort non négligeable. En Occident, et comme ce fut le cas de la pénitence, cette pratique fut pourtant progressivement reportée jusqu'au lit de mort, si bien qu'on en vint à parler des ' derniers sacrements '. »

C'étaient clairement l'optique jusqu'au Concile Vatican II, et c'est encore la sensibilité de certains chrétiens, même si ce n'est plus ainsi que l'Eglise parle aujourd'hui.

19.

Il est intéressant de remarquer que le rituel ne s'intitule pas « Le sacrement des malades », mais préfère parler « des sacrements des malades ». En effet, il s'agit de déployer de multiples manières des signes de la Présence et de la sollicitude du Seigneur envers ceux qui souffrent. C'est ainsi que le rituel évoquera d'abord la visite aux malades, et puis la communion portée aux malades.

Il développera ensuite l'onction des malades et puis le viatique et l'accompagnement des mourants. Dans notre société où le « non-rentable » est souvent marginalisé et où simultanément les progrès de la médecine augmentent l'espérance de vie, il est important de tisser des liens avec les personnes que l'âge, la maladie ou le handicap pourraient laisser sur le côté de la route.

Ces liens et les gestes sacramentels qui s'y inscrivent, ouvrent un avenir à chacun, quel que soit son âge, et quel que soit son état de santé.

Comme l'écrivent les évêques au n°59 de la brochure :

« Voilà qui reflète notre conviction que Dieu ne nous abandonne ni dans la maladie, ni dans le besoin. De ce point de vue, les personnes meurtries peuvent devenir nos maîtres. Elles nous enseignent que la valeur de la personne ne dépend pas de ses prestations. Elles attestent que nous avons toujours besoin de plus d'amour encore que nous n'en méritons. Elles nous aident à découvrir que l'essentiel de notre vie réside dans l'amitié et le signe de la sollicitude divine ».

20.

Porter la communion aux malades ou aux personnes qui ne peuvent plus se déplacer, est un service d'Eglise bien présent dans nos communautés. Par cette démarche, celui qui apporte la communion relie le malade à la communauté, et la communauté au malade.

Et il vient lui rendre le Seigneur présent. C'est donc loin d'être un simple petit geste banal ; c'est une démarche qui demande un minimum de développement, que l'on pourrait résumer ainsi :

- le visiteur vient au nom de la communauté ; il explicite ce lien au malade, il lui donne des nouvelles de ce qui se vit en paroisse, et de ce que l'on a vécu en célébration.
- il aide le malade à se mettre en présence du Seigneur : par le signe de croix, un instant de silence, une prière. Ou encore une reconnaissance de notre condition de pécheurs renouvelant notre foi en l'amour et la miséricorde de Dieu.
- il propose au malade un texte de la Parole de Dieu, qui le relie aux assemblées paroissiales.

Il fera éventuellement écho du commentaire qu'il a entendu de ce texte.

- après que l'on ait prié ensemble le « Notre Père », le visiteur présente l'Eucharistie : « Heureux les invités... », « Seigneur, je ne suis pas digne... » Et il donne la communion au Corps du Christ.
- Il est bon qu'un petit moment de prière silencieuse prolonge la communion, avant que le visiteur ne conclue avec une prière finale et une invitation à rester dans la paix et la joie du Christ

21.

Le sacrement de l'onction des malades est un sacrement de force et de joie... il n'est pas le « dernier sacrement » et ce n'est pas une « extrême onction »... Lorsqu'une personne arrive au moment du grand passage, c'est davantage le « viatique » qui s'indique que le sacrement de l'onction : le viatique, c'est le pain du dernier voyage, la dernière communion déposée dans la bouche de celui qui passe de ce monde vers le face-à-face avec le Père. Mais revenons au sacrement de l'onction des malades. Quand s'indique-t-il ? En toute circonstance où il est bon de sentir que Dieu nous rejoint et nous accompagne dans nos faiblesses : lorsque le poids des années se fait sentir, lorsque la maladie pèse lourdement sur le quotidien, lorsqu'un état dépressif rend toute chose difficile, ou encore, à la veille d'une intervention chirurgicale...

Chacun peut demander à un prêtre de recevoir ce sacrement : cela peut se faire en seul à seul, mais il est évidemment toujours préférable que cela se passe entouré de la prière d'autres chrétiens : entouré de sa famille, ou au cours d'une messe de semaine, entouré des chrétiens de l'assemblée. On peut aussi rassembler en une célébration communautaire toutes les personnes qui désirent recevoir ce sacrement, ou – mieux encore – intégrer cette célébration communautaire du sacrement de l'onction des malades au cours d'une messe dominicale : cela manifeste alors clairement la place que la communauté accorde à ceux qui souffrent et sa sollicitude à leur égard.

22.

Voyons aujourd'hui comment se déroule la célébration de sacrement de l'Onction des Malades.

Après un temps d'accueil et de mise en présence du Seigneur, on peut placer une démarche pénitentielle comme on le fait au début de la messe. Si le malade le désire et que cela n'a pas pu se faire à un autre moment, il peut vivre ici le sacrement de Réconciliation.

Ensuite, comme dans tout sacrement, on se met à l'écoute de la Parole de Dieu : ne fût-ce que quelques phrases qui peuvent venir éclairer et soutenir le malade dans son accueil de la grâce de Dieu.

Nous arrivons alors au cœur du sacrement avec d'abord une prière faite de quelques invocations pour le malade, et ensuite, en silence, l'imposition des mains du prêtre sur la tête du malade. Pour l'onction, on utilise « l'Huile des Malades » bénite par l'Evêque au cours de la Messe Chrismale ou – au besoin – de l'huile que le prêtre bénit au moment-même.

Le prêtre fait alors une onction sur le front et les paumes des mains du malade en disant :

« Par cette onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté, vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint. Amen. Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'Il vous sauve et qu'Il vous relève. Amen »

23.

Revenons un instant sur les deux gestes évoqués la semaine dernière : l'imposition des mains et l'onction avec l'Huile des malades.

L'imposition des mains est un geste que l'on retrouve dans les différents sacrements : il est un appel à l'Esprit-Saint, l'Esprit d'Amour de Dieu. Par lui-même, il dit une présence, une sollicitude, une protection... une confiance accordée aussi, en vue d'un envoi, d'une mission.

A ce malade sur qui ce geste est posé, Dieu dit : « Je suis avec toi : sois rempli de mon Amour. et

dans ta faiblesse, sois mon témoin ! »

L'huile aussi se retrouve dans plusieurs sacrements. L'huile imprègne ce qu'elle touche, une tache d'huile tend à s'étaler. Elle est difficile à enlever, elle marque... L'huile possède aussi des propriétés bienfaisantes : elle adoucit, elle assouplit, elle fortifie... Dans l'onction des malades, Dieu s'attache au malade, Il l'imprègne de son Amour, Il lui assure la douceur de sa Présence et sa Force pour les combats.

24.

Continuons notre découverte du Sacrement de l'Onction des malades.

Après que le malade ait reçu l'onction, le prêtre souligne l'action de Dieu et invite le malade à remercier le Seigneur en silence.

On poursuit avec une prière d'intentions qui élargit la perspective aux dimensions de l'Eglise et du monde. Le prêtre conclut la prière et invite à la récitation du Notre Père.

Si le malade souhaite communier, on peut placer ici le rite de la communion.

Et la célébration s'achève avec une bénédiction.

Visite aux malades, communion, onction, autant de gestes dans lesquels le Christ vient manifester sa Présence à ceux qui souffrent et leur marquer sa sollicitude.

La semaine prochaine, nous aborderons les gestes offerts à l'approche de la mort.

25.

Nous avons déjà évoqué le « Viatique », qui est vraiment « le dernier sacrement » : il est la « dernière communion », le pain du dernier voyage.

Si cela se prête, cette dernière communion s'inscrit dans un moment de prière au cours duquel un geste avec l'eau bénite vient rappeler le baptême. On écoute un bref passage de la Parole de Dieu, et puis on renouvelle la Profession de foi du baptême.

Vient ensuite une prière pour le malade, la récitation du Notre Père, puis le rite de la communion :

« Le Corps du Christ. Qu'il vous protège et qu'il vous accompagne jusqu'à la vie éternelle. »

après un moment de recueillement et de prière silencieuse, le prêtre conclut par une prière et la bénédiction.

Après la présentation de ces sacrements dans l'hypothèse où ils sont vécus comme des étapes du chemin sur lequel le malade ou le mourant est conscient de s'avancer, le Rituel évoque les situations « d'urgence » avec le discernement à opérer et une certaine simplification des rites.

La dernière partie du Rituel propose des lectures bibliques et des prières pour accompagner les mourants jusqu'au dernier moment.

Multiplés sacrements des malades, à travers lesquels le Seigneur nous offre et nous redit cette certitude : toujours, Il est avec nous.

26.

Continuons notre réflexion sur les Sacrements : après avoir approfondi l'an dernier les Sacrements de l'Initiation Chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie), et puis, depuis septembre, les Sacrements de guérison (Réconciliation, et Sacrements des malades), nous allons aborder les deux sacrements orientés vers la construction de l'Eglise et le service du Royaume de Dieu :

le mariage et les ordinations.

Lorsque les fiancés se présentent pour demander de « se marier à l'église », quelle est leur attente, quelle est leur espérance, que demandent-ils vraiment ? C'est une démarche qui ne va plus

nécessairement de soi dans notre société d'aujourd'hui... alors, quelle « originalité » avons-nous à proposer en Eglise, qui fasse que des couples viennent sonner aux portes des cures ?

Peut-être y a-t-il dans les motivations un peu de désir de décorum et de solennité, mais l'essentiel n'est pas là chez la plupart des demandeurs : ils parleront de « sérieux », de « marquer le moment »... et pour beaucoup, de prendre Dieu comme témoin...

On prendra donc le temps de se rencontrer pour creuser ensemble l'originalité espérée... et l'originalité offerte.

27.

La préparation au Sacrement de Mariage comporte différents volets que les fiancés vivront tantôt avec le prêtre, tantôt lors des journées « Alpha-Duo » ou C.P.M. (Centre de Préparation au Mariage), tantôt encore lors d'un W.E de retraite ou de rencontres avec un couple-animateur. On abordera bien sûr le projet que les futurs mariés veulent se donner, les espérances qui les habitent, les valeurs importantes à leurs yeux, mais aussi évidemment la question de la foi : en quoi Dieu est-il impliqué dans leur chemin d'amour ?... Jésus et son Evangile sont-ils lumières sur leur route ?

Ce n'est que si ces questions sont préalablement abordées et clarifiées que l'on pourra parler en vérité du mariage comme sacrement, de sa grandeur et de sa beauté, de l'importance qu'il revêt et, en conséquence, de son indissolubilité.

Comme le dit Jésus dans l'évangile : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ». – ce qui ne préjuge pas de l'accueil à réserver aux personnes qui connaissent un échec dans leur vie de couple. Mais là est une autre question.

28.

Découvrir que dans le mariage, Dieu unit le couple pour toujours...

Et d'abord se redire que Dieu, qui est Amour, est nécessairement présent là où un chemin d'amour se dessine, là où un amour est vécu. Nombreux sont les couples qui pressentent que leur rencontre n'est pas « pur hasard »... « Quelqu'un » les a conduits l'un vers l'autre, « Quelqu'un » est source de leur amour. Ce n'est cependant pas concurrentiel de leur liberté : c'est en terme d'offre, d'appel, de proposition, à laquelle chacun acquiesce librement.

Dans le « oui » déjà exprimé, dans l'amour qui se construit, Dieu est déjà présent, Dieu est déjà Celui qui unit. Non pas de l'extérieur, mais par l'intérieur : Il est présent au cœur-même de l'amour du couple. Et le moment du mariage à l'église sera la reconnaissance de cette Présence et aussi, par l'engagement que les époux prennent l'un envers l'autre devant le prêtre et leurs témoins, la demande à Dieu de rester toujours avec eux, d'être toujours

Celui qui les unit. Dieu, à ce moment-là, fait véritablement Alliance avec eux, Il s'engage, et jamais Il ne reprendra sa parole.

29.

Lorsque Saint Paul parle de l'union de l'homme et de la femme dans le mariage, il dit : « Ce mystère est grand : je le dis en pensant au Christ et à l'Eglise » (Ephés. 5,32).

Oui, de même que c'est l'Amour-même de Dieu qui est présent en Jésus qui se donne jusqu'au bout, et que c'est aussi par l'Esprit d'Amour de Dieu que l'Eglise peut répondre à l'Amour du Christ pour elle, ainsi, c'est l'Amour-même de Dieu que les époux s'offrent mutuellement par le « oui » qu'ils se disent l'un à l'autre.

Ils se communiquent réellement la Présence de Dieu l'un à l'autre.

Oui, vraiment, ce mystère est grand...

C'est d'ailleurs intéressant de remarquer que dans le mariage, ce sont les époux eux-mêmes qui sont « ministres » du sacrement, et pas le prêtre.

Ce sont eux qui se signifient l'un à l'autre le don de la grâce de Dieu.

Le prêtre, lui, sera le témoin de l'Eglise, celui qui attestera qu'effectivement, les époux sont unis par Dieu dans le mariage.

Et il soulignera également la mission que le couple reçoit ainsi de témoigner de Dieu et de son Amour, et de le donner au monde.

30.

« Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas » On connaît cette phrase de Jésus, que le prêtre rappelle aux époux au moment où il reçoit leurs engagements réciproques.

Effectivement, lorsque Dieu s'engage, Il ne retire jamais sa Parole, et le projet du couple sera alors de sans cesse s'inscrire et se réinscrire dans cette union que Dieu lui offre.

Dans la préparation au mariage, on soulignera volontiers quelques prises de conscience indispensables pour rester au fil du temps en adéquation avec cette unité que Dieu offre et à laquelle Il ne cessera jamais d'appeler :

- l'amour et l'unité dans le couple ne viennent pas d'abord de nous : ce sont des cadeaux de Dieu. Nous avons donc toujours à les recevoir, à les accueillir, à les demander... Se tourner vers Celui qui en est la source : « Seigneur, Toi qui nous as conduits l'un vers l'autre, reste avec nous ! »

Le sacrement de mariage se nourrit dans la prière commune du couple ; c'est là que la confiance, l'écoute, l'humilité, le pardon,... trouveront leur nourriture.

Et de manière éminente dans l'Eucharistie, le sacrement de la communion.

31.

Deux autres prises de conscience indispensables pour répondre dans la durée à

l'union offerte au couple par Dieu dans le mariage : être conscient que le « oui » que l'on se dit ce jour-là est un « oui » à l'inconnu... même si on se connaît depuis longtemps.

On ne dit pas un oui « enfermé » dans ce qu'on sait de l'autre et dans ce que l'on vit aujourd'hui ensemble.

On dit un oui ouvert sur un avenir dont on ne connaît pas les tenants et aboutissants : que sera demain ? que sera l'autre, demain ? à côté des éclaircies, quels nuages, orages ou tempêtes rencontrera-t-on sur la route ? et si telle ou telle dimension importante du projet de couple ne parvient pas à se réaliser ?...

Le oui du jour du mariage est un oui à l'inconnu, un grand oui symbolique, engageant à se redire de multiples oui, au fil des circonstances de la vie, quelles qu'elles soient.

Et là aussi, la Lumière de Dieu et sa Force sont toujours offertes, autant qu'il le faut, pour que le couple se redise son projet et ne cesse de grandir dans l'amour et d'affermir son unité.

32.

Encore une prise de conscience indispensable pour inscrire dans la durée l'amour

auquel on a été appelé par Dieu dans le mariage : ne pas réduire l'amour au « sentiment amoureux ». Le sentiment amoureux, qui pousse spontanément l'un vers l'autre et appelle à une même communion est très beau, mais il est en même temps très fragile et aléatoire. Ce n'est pas lui qui peut inscrire un couple dans la durée. Sans doute est-il indispensable pour que le couple se forme, et tant mieux s'il se maintient ou revient régulièrement réjouir la vie du couple. Mais son rôle est aussi d'appeler à une autre étape, à un enracinement plus profond : la décision raisonnable de s'aimer. Cette décision raisonnable est indispensable pour que les oui successifs et nécessaires évoqués la semaine dernière puissent se dire au fil des divers aléas de la vie.

L'amour a plus de chances d'être durable s'il ne s'appuie pas d'abord sur ce que l'on sent, mais sur la réflexion que l'on fait et sur la décision de le vouloir.

Et par le Sacrement de Mariage Dieu s'engage à accompagner cette route : au couple de ne cesser de s'ouvrir à sa Présence et à ses appels.

33.

Au terme de toute la réflexion que les fiancés auront menée de diverses manières durant quelques mois, arrive le moment de la préparation de la célébration elle-même.

Dans les textes bibliques, les formules d'engagement, les prières et les bénédictions proposés par l'Eglise, que va-t-on choisir pour s'ouvrir au mieux au don de Dieu et pour témoigner de Lui vis-à-vis de tous ceux qui seront présents ?

Un choix de textes bibliques est proposé, qui tous expriment de multiples façons, le projet d'amour de Dieu, ses appels à aimer, le chemin que Jésus nous trace. Le choix proposé n'est pas limitatif : les fiancés peuvent proposer un texte d'évangile ou de St Paul, par exemple, particulièrement parlant pour eux ; mais il s'agira de textes de la Bible.

Au moment de célébrer un sacrement, c'est à l'écoute de Dieu que l'on se met, à l'écoute de sa Parole telle qu'Il nous l'a livrée dans les textes de la Bible. D'aucuns poseront la question de savoir si l'on ne peut pas prendre d'autres textes : un beau poème, un texte de réflexion que l'on apprécie...

Sans doute peut-on intégrer l'un ou l'autre de tels textes dans la célébration, mais ce sera plutôt à l'accueil ou au moment de l'envoi... Pas dans la « liturgie de la Parole » où ce ne sont que les textes de la Bible qui ont leur place.

34.

Au moment de la préparation de la célébration du mariage viendra la question de savoir si on y célébrera l'eucharistie ou non.

Autrefois, on disait « messe de mariage » ou « simple bénédiction ».

L'expression « simple bénédiction » est tout-à-fait inadéquate, car, qu'il y ait ou non l'eucharistie, il s'agit, d'un côté comme de l'autre, du même sacrement de mariage, célébré à la lumière de la Parole de Dieu. La différence se situe simplement au niveau de la prière eucharistique et de la communion.

La question n'est donc pas de choisir entre une belle célébration solennelle et une célébration « au rabais », mais c'est une question de vérité : quelle place tient l'eucharistie dans notre vie à chacun et dans notre vie de couple... ou quelle place sommes-nous prêts à lui donner ?

Et c'est vrai que vécue dans la foi, l'Eucharistie, sacrement de Jésus qui se donne par Amour, vient parfaitement rejoindre le sacrement de mariage... mais elle demande à être vécue et reçue dans la foi. Et lorsqu'un couple n'est pas au clair sur cette perspective, il peut être plus beau et plus vrai qu'il décide de ne pas lier la célébration de l'eucharistie du Sacrement de mariage.

Rien ne vaut la vérité au moment de telles démarches.

35.

Après avoir choisi les lectures bibliques de leur célébration de mariage et décidé si l'on y célébrerait ou non l'Eucharistie, les fiancés vont choisir leur formule d'engagement réciproque : les mots à travers lesquels chacun exprimera le don de sa personne à l'autre dans l'amour pour toute la vie. Ils choisiront aussi la prière par laquelle le prêtre bénira leurs alliances, ainsi que la bénédiction nuptiale qu'il prononcera sur eux.

La bénédiction nuptiale récapitule tout ce que l'on peut demander à Dieu pour un couple qui s'engage dans le sacrement de mariage ; elle fait aussi appel à l'Esprit Saint pour qu'Il soit vraiment le Souffle d'Amour qui anime la destinée des nouveaux mariés.

Les fiancés prépareront aussi « leur prière d'époux », la première prière qu'ils voudront adresser au Seigneur après avoir reçu le Sacrement.

Ils prépareront également les intentions de la prière universelle, à moins qu'ils ne demandent à quelques-uns de leurs proches de préparer ces prières pour eux, pour la famille, pour les couples

présents et absents, pour la vie du monde et pour toute intention qu'ils auraient à cœur.

36.

Dans la construction de la célébration de mariage, le choix des chants et des musiques demande aussi à être bien réfléchi par les fiancés. Choisir des chansons d'amour que l'on apprécie au quotidien n'est pas nécessairement le meilleur choix. Les chants et musiques sont appelés à apporter leur pierre à la célébration de la Présence de Dieu dans l'amour du couple : ce serait dommage qu'ils ne parlent pas de Dieu ou ne s'adressent pas à Lui.

Quant aux musiques, qu'elles disent la joie, qu'elles disent la solennité du moment, mais qu'elles sachent aussi appeler au recueillement et à l'intériorité.

On aboutira ainsi à une célébration qui soit en cohérence avec le chemin de préparation, la réflexion, l'approfondissement et l'ouverture à la grâce offerte par Dieu dans le sacrement.

37.

Pour conclure notre redécouverte du Sacrement de Mariage, lisons ce qu'écrivent nos évêques au n°63-64 de la brochure : « Re-naître – Vivre des Sacrements » :

« C'est l'amour du Christ qui nous dévoile clairement le mystère de l'union de l'homme et de la femme. C'est pourquoi le mariage est vraiment le sacrement de l'amour divin. Là où homme et femme sont unis dans l'amour, le Seigneur vient au milieu de nous (cfr Mt 18,20).

Loin d'aveugler, l'amour véritable ouvre les yeux sur le mystère de la présence de Dieu. Augustin ne connaît pas de meilleure voie pour accéder à la connaissance de Dieu. Son conseil est limpide : « Aimez afin de voir ».

L'amour humain constitue vraiment la parabole vivante de Dieu. « Ce mystère est grand », dit Paul, et il poursuit : « il concerne le Christ et l'Eglise » (Ep 5,32).

La vocation de l'homme et de la femme s'éclaire en effet par l'amour du Christ pour son peuple. Les époux participent à l'amour divin qui leur est gratuitement offert. Cet amour s'est totalement révélé en Jésus : un amour fidèle jusqu'à l'extrême. Chez les disciples de Jésus, la relation entre l'homme et la femme devient l'image de la fidélité inébranlable de Dieu. »

38.

Au terme de notre parcours de redécouverte des Sacrements, il nous reste à parler du Sacrement de l'Ordre : les ordinations des Evêques, des prêtres et des diacres.

Mais on ne peut bien en saisir le sens que si l'on se rappelle d'abord la mission de l'Eglise au cœur du monde : par la vocation commune de tous les baptisés, « l'Eglise devient le Sacrement de Dieu dans le monde » (brochure évêques n°61).

Et un peu plus loin, toujours au n°61, les évêques continuent en écrivant :

« Cette vocation fait de la communauté ecclésiale un « sacerdoce royal » (1 P 2,9). L'Eglise est chargée d'un ministère sacerdotal, celui de mener les hommes à Dieu. C'est une tâche de méditation. Totale dans le monde, elle n'en est pas pour autant du monde (cfr Jn 17,11 et 16). Elle appartient à Dieu qui l'a mise à part. ou, en termes bibliques, Il l'a « sanctifiée », non seulement pour le salut de son âme, mais pour celui de l'humanité » et c'est dans ce cadre-là, à l'intérieur de cette mission commune, que s'inscrit le service particulier des évêques, prêtres et diacres.

39.

Quel est le service particulier des évêques, prêtres et diacres au sein de la communauté ecclésiale ? Lisons les n° 67-68 de la brochure « Renaître-Vivre des Sacrements »

Le service particulier de l'évêque, avec ses prêtres et ses diacres a pour but la mission générale de

l'Eglise. Nous en avons tellement besoin. C'est à eux de garder l'Évangile vivant dans la communauté ; ils mènent paître le peuple sur le chemin à la suite du Christ ; ils l'abreuvent aux sources des sacrements divins, spécialement dans la célébration de l'eucharistie.

Mais tout cela, un pasteur ne le fait jamais en son propre nom, ni même en celui de la communauté. L'un comme l'autre appartiennent d'ailleurs au Christ, grand-prêtre. A ce sujet, le catéchisme de l'Eglise catholique se réfère à Thomas d'Aquin. Ce grand théologien du 13^{ème} siècle, écrit sans ambages : « Le Christ est le seul prêtre, les autres ne sont que ses serviteurs. » C'est bien pourquoi, lors du sacrement de l'ordination, les évêques, les prêtres et les diacres se prosternent sur le sol au moment où l'Eglise appelle sur eux l'Esprit du Christ. C'est pourquoi aussi on leur impose les mains et l'évangélaire leur est solennellement remis. C'est pourquoi enfin, lors de la célébration, ils revêtent un vêtement liturgique, référence au Christ, unique pasteur.

40.

Quand on parle de diacres, prêtres et évêques, ainsi que l'écrit Paul De Clerck dans la revue *Pastoralia* (n°10/2010 – p 318) :

« On dit couramment que ces personnes « ont la vocation ». Ce terme désigne l'appel de Dieu, mais ses modalités de discernement ont évolué. Dans les premiers siècles, les ministres étaient appelés par la communauté chrétienne qui reconnaissait en eux un charisme particulier.

Ainsi la population de Milan a crié : « Ambroise évêque ! » Et saint Augustin raconte qu'une fois ordonné prêtre, il n'osait plus sortir en public de peur que les gens ne l'attrapent et qu'il soit ordonné évêque !

Mais les temps ont changé, et le sens des mots avec eux. Quand on parle aujourd'hui de vocation, on désigne le discernement intérieur grâce auquel quelqu'un estime être appelé par Dieu pour une fonction ecclésiale. On peut considérer aujourd'hui que ce discernement est trop laissé à l'individu, même si celui-ci est accompagné par des personnes compétentes. »

Et l'on pourrait donc souhaiter que dans nos communautés se développe davantage une « culture de l'appel » : que dans un grand respect de la liberté d'un chacun, l'appel de Dieu puisse se manifester à travers la question de l'entourage de quelqu'un qui lui dirait : « Ne deviendrais-tu pas prêtre ? ou diacre ? »

41.

Lorsque le discernement initial permet de reconnaître des signes d'un appel du Seigneur au ministère presbytéral, le chrétien appelé entame alors un parcours de discernement et de formation qui est habituellement d'environ 7 ans : une année « d'initiation » : un premier cycle de 2 ans, essentiellement « philosophique » et un deuxième cycle de 4 ans essentiellement « théologique » et pastoral.

Tout au long de ces années, la formation développera quatre lignes de force :

la formation humaine : relations aux autres, équilibre de vie, écoute, ouverture,...

la formation spirituelle : enracinement dans la foi et dans la prière, sens ecclésial,...

la formation intellectuelle : la prise au sérieux des études philosophiques et théologiques, la méthode travail,...

la formation pastorale : par des stages, en paroisse ou dans d'autres milieux, stages qui iront en s'intensifiant tout au long du parcours.

Et c'est en s'appuyant sur ces 4 lignes de force que les responsables discerneront l'aptitude du séminariste à être ordonné et pourront répondre à l'évêque qui les interrogera au début de la célébration d'ordination.

42.

Découvrons avec Paul De Clerck (Pastoralia 10/2010) le déroulement des célébrations d'ordination. Aussi bien pour les évêques que pour les prêtres et les diacres,

...elles sont structurées en quatre temps.

Au début de la célébration, celui qui va être ordonné est appelé et présenté.

À la question de l'évêque : « Savez-vous s'il a les aptitudes requises ? », les responsables donnent une réponse. Mais le Rituel prévoit que « l'on peut demander à des personnes qui le connaissent de le présenter brièvement », car c'est tout le peuple chrétien qui doit le recevoir comme prêtre ! L'évêque conclut ce premier temps en disant : « Avec l'aide du Seigneur Jésus Christ, nous le choisissons pour l'ordre des diacres/prêtres ».

Après la liturgie de la Parole, 2^{ème} temps, vient le 3^{ème}, le plus spécifique.

D'abord l'engagement de l'ordinand qui répond aux questions de l'évêques « Voulez-vous célébrer avec foi les mystères du Christ ? ». Puis l'invocation des saints, et l'imposition des mains par l'évêque et tous les prêtres présents, et surtout la prière essentielle par laquelle on est fait prêtre.

Elle précise les rôles de chacun : l'évêque est LE pasteur du diocèse, mais il a besoin de prêtres pour exercer effectivement sa tâche, surtout dans des diocèses aussi vaste que le nôtre. La célébration se couronne par l'Eucharistie à laquelle le nouveau prêtre concélébre pour la première fois.

43.

« Une célébration, c'est de l'audio-visuel. Intéressons-nous donc aux gestes utilisés pour différencier les trois ordres.

Un évêque, d'abord, ne peut être ordonné sans la présence d'au moins trois autres évêques. Non parce que les mains de trois personnes pèsent plus lourd que celles d'une seule ! Mais parce que l'évêque est ordonné pour un diocèse, et qu'il doit être en communion avec les autres évêques de l'Eglise. Aussi un évêque isolé ne peut-il en ordonner un autre. L'Eglise est une communion, et cela se marque, dans la célébration d'ordination, par la présence d'au moins trois évêques.

Un autre signe particulier de cette célébration est l'imposition du livre des évangiles sur la tête de l'évêque ; à la vue de ce geste, même un enfant peut comprendre que l'évêque doit vivre et agir « sous l'évangile », son unique règle de vie. Après quoi on lui remet le bâton pastoral et la mitre.

Aux prêtres on remet le pain et le vin qu'ils posent sur l'autel pour y célébrer l'Eucharistie ; on peut estimer que ce signe est quelque peu restrictif, limitant le prêtre à quelqu'un qui dit la messe.

Le diacre, s'il est marié, a besoin de l'acceptation explicite de sa femme, qui l'énonce publiquement. La prière d'ordination demande « qu'il prenne soin des malades et des pauvres », mais aucun geste n'explique cette phrase. On lui remet cependant l'Évangélaire, en lui disant : « Recevez l'Évangile du Christ, que vous avez mission d'annoncer ». car c'est normalement le diacre qui proclame l'évangile à la messe, comme il invite l'assemblée à recevoir la paix et à l'échanger.

Il est aussi appelé à donner la communion, et à envoyer l'assemblée en mission par le souhait final : « Allez, dans la paix du Christ ». On comprend donc le sens de son ministère par les gestes qu'il pose. »

44.

Concluons cette présentation du Sacrement de l'Ordre avec ce que disent les évêques au n°69 de leur brochure « Grandir dans la foi »

« On ne peut jamais envisager ce que doivent faire un évêque et ses prêtres et ses diacres, indépendamment du service confié à tous les chrétiens.

Il s'agit de « mettre les saints en état d'accomplir le ministère pour bâtir le corps du Christ » (Ep 4,12). Le sacrement de l'ordination, aussi indispensable soit-il, n'existe qu'afin que l'Eglise du Christ soit toute entière « sacrement ».

Augustin qui, malgré ses réticences, a néanmoins été ordonné prêtre puis évêque, le dit de manière émouvante dans un sermon commémorant son ordination :

« Ce que je suis pour vous me terrifie, mais ce que suis avec vous me console : car pour vous je suis évêque, avec vous je suis chrétien. Le premier titre est celui d'une charge, le second d'une grâce. Celui-là désigne le péril, celui-ci, le salut. »

A suivre ...